

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans... McNEANS BEE PUBLISHING CO. LIMITED... 323 rue de Canby, New Orleans, La.

TEMPERATURE. Du 15 février 1912. Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue Canal, N.-O., New Orleans.

Carnet Mondain. BALS A L'OPERA ET A L'ATHE-NEUM. FEVRIER. 15 - Chevaliers de Momus, 19 - Equipe de Protée, 20 - Rex, 25 - Equipe de Comus.

LE Suffrage universel en Angleterre.

Le Parlement anglais, dont la seconde session vient de commencer, discutera entre autres questions importantes celle du suffrage universel, et un bill déposé à ce sujet à la Chambre des Communes sera sans aucun doute voté à une assez forte majorité.

par une majorité de femmes. Il n'est pas certain du reste qu'elle en soit dirigée plus mal. On se souvient de la réponse favorable que M. Asquith, premier ministre du royaume, avait faite aux députés qui lui soumettaient une pétition tendant à l'introduction du suffrage universel. M. Asquith s'était déclaré en faveur de ce principe que le droit de vote doit être octroyé, en effet, à "tout homme". Ses interlocuteurs, traduisant les préoccupations qui sont à l'ordre du jour, lui demandèrent alors si par ces mots "tout homme" il entendait les hommes et les femmes. Le premier ministre répondit par la négative.

A quel Age a-t-on les plus beaux Enfants?

L'«Eugenics Review» qui recherche avec plus de persévérance que de succès, les meilleurs moyens de perfectionner l'espèce humaine, a ouvert une enquête sur l'âge des parents qui exerce l'influence la plus favorable sur la beauté de leur progéniture. C'est à Middleborough, une ville du comté de York, d'environ cent mille âmes, que le collaborateur du recueil périodique, spécialement consacré à l'étude des lois de l'hérédité, a entrepris ses investigations.

passait de près de six centimètres la moyenne de ceux dont les mères n'avaient pas encore atteint la vingtième année. Le statisticien anglais se préoccupe également de la saison où les enfants viennent au monde, et il recommande surtout les mois de janvier, de février et de mars, comme les plus favorables au développement des nouveau-nés, qui échappent ainsi aux rigueurs de la plus grande partie du premier hiver de leur vie.

Mme Ginguené.

La première République avait commencé par choisir ses ambassadeurs parmi les généraux, no panache et no sabre font toujours leur effet dans les cours monarchiques. Mais, comme les ambassades sont des places agréables, les civils en voulurent leur part et c'est ainsi que Ginguené, ancien législateur et ancien journaliste, se vit improvisé diplomate à Turin. On lui avait d'abord offert le poste de Hambourg, qu'il avait refusé, ne sachant point l'allemand. L'ambassade de Ginguené fut plutôt malheureuse; oubliant que le républicanisme ne devait pas être pour lui un article d'exportation, il se livra à une propagande que le fit dé- savouer. Dès le début, sa femme, qu'il avait emmenée, fut l'occasion de quelques défilés. Pour avoir un taboret à la cour de Piémont, il fallait revêtir la robe de gala, le corps piqué, la jupe de brocart et le man- teau à traine. Soit simplicité, soit économie, Mme Ginguené préférait la robe française, mous- seline et jupe courte. Ginguené, bon mari, adjurait le Direc- teur de secourir sa femme, tout en réclamant pour lui-même un uniforme plus brillant. Tal- leyrand, ministre des relations extérieures, s'amusa beaucoup de la requête. On goûtera l'ironie de sa réponse, que publient les «Feuilles d'Histoire»: «Dans l'ancien temps, les ambassadeurs ne se faisaient pas accompagner de leurs femmes. Les Romains pensaient que c'était préférable: «Proficitus melius est sine uxore» (Dig. I, titre 16).... Par arrêté du D. E., vos états, citoyens, ambassadeur de la République, votre épouse est la citoyenne Ginguené. Elle doit joindre, comme toutes les personnes de votre suite, de la protection de vos états, mais elle ne doit pas souffrir qu'on lui donne la qualité d'am- bassadrice, mot inconnu dans les lois de la République. Dail- leurs pour que votre épouse pût recevoir à Turin les mêmes hon- neurs que les femmes des ambas- sadeurs des rois, il faudrait que la dame d'honneur, qui viendrait la prendre dans un carrosse à six chevaux de S. M. le roi de Sar- daigne, fût reçue par les gentilshommes de la citoyenne Gin- guené; autrement la présenta- tion ne serait plus analogue à la circonstance, ni conforme au cé- rémoniel de la cour de Turin.»

VISITE.

Nous avons reçu hier l'agréable visite de M. Gustave E. Aubey, gérant du vice-consulat de France, à Galveston, Texas. M. Aubey a habité notre ville pendant plusieurs années et y compte un grand nombre d'amis qui seront heureux de lui serrer la main, pendant le court séjour qu'il fera parmi nous.

Une Statue de Jeanne d'Arc à New-York

Les New-Yorkais se préparent à élever une statue à Jeanne d'Arc, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa naissance. Un comité s'est formé à ce sujet et il travaille avec un zèle et un succès vraiment remarquables. D'après les devis dressés, la statue coûtera trente mille dollars, et cette somme sera recueillie par souscription publique. L'appel du comité est rédigé en des termes chaleureux, enthousiastes et dignes à la fois. Nous honorons le souvenir de l'héroïne, dit l'appel du comité, nous honorons la plus noble des femmes et la manifestation la plus sublime du patriotisme dans l'histoire de l'humanité. La réputation de Jeanne d'Arc n'est pas limitée par les frontières de sa patrie; elle est répandue dans tout l'univers et sa gloire est universelle. Ceux qui désirent honorer le type de la femme le plus pur et le plus merveilleux, ceux qui désirent honorer le patriotisme le plus éclatant et le plus vrai auront maintes fois l'occasion la plus propice pour le prier.

Il n'y a plus d'enfants.

Chaque âge a ses plaisirs.... chaque époque aussi. Autrefois, les bambins jouaient aux billes, aux cerceaux, aux soldats, etc. Maintenant le siècle a marché; le progrès également. Et vraiment elle est typique l'aventure des deux frères Lebrun qui co appar- tiennent récemment à la barre de la correctionnelle à Paris. «A la barre» est l'usage de dire, car si haute est leur taille que tous deux, pour s'approcher du tribu- nal, purent, sans s'en apercevoir, passer sous la barre de témoins. Leur crime? Oh! bien simple. Ces bons petits enfants voulaient s'amuser. Pour cela, faut de l'argent. Alors, pendant que le grand (onze ans) faisait le guet dans les magasins, le petit (dix ans) se glissait à quatre pattes sous le comptoir, vidait le tiroir-caisse, et on filait. Ils visitèrent ainsi une douzaine de magasins, après quoi ils s'achetèrent de gros revolvers et une bonne provision de cartouches. Et la fête commença. Or, savez-vous la cible choisie? Les pneus des routes des autobus. Quelques-uns ils les attrapaient, plus souvent les voyageurs situés au dessus. Et ce petit jeu les ra- visait. Le tribunal les a renvoyés en maison de correction jusqu'à 21 ans. Fort bien. Mais après?.....



M. CHARLES DIEHL. Conférence au Collège Newcomb.

L'Abelle a été honorée hier de la visite de M. Charles Diehl, membre de l'Institut de France, professeur à la Sorbonne, qui, sur l'invitation du Cercle affilié de l'Alliance Française, fera cet après-midi à 4 heures une conférence au Collège Newcomb. M. Diehl parlera de «La femme byzantine», sujet qu'il traitera avec cette autorité, cette maîtrise que donnent l'étude et le talent. Le distingué visiteur était accompa- gné par M. Béziat de Bordes, professeur de français au Collège Newcomb. M. Diehl est né à Strasbourg en 1859. Après des études aux lycées de Strasbourg et de Nancy, il entra en 1878 à l'Ecole Normale Supé- rieure, et fut reçu le second dans une promotion qui comptait lau- réats, Bergson, A. Baudrillard, Paul Desjardins. Réçu en 1881 le premier à l'agrégation d'histoire, il fut nommé membre de l'école française de Rome. En 1883 il était nommé membre de l'Ecole française d'Athènes; il fit pendant ce séjour de deux ans en Orient plusieurs voyages archéologiques dans les îles de l'Archipel (Patmos, Rhodys, etc) en Asie Mineure (Carie, Lydie), en Syrie, mais surtout il étudia les monuments byzantins de Constantinople, de Nicée et les curieuses mosaïques, alors in- connues, qui décoraient le couvent de Saint Luc de Stiris. En 1885 M. Charles Diehl re- venait en France, nommé traic- ture de conférence d'histoire an- cienne à la Faculté des Lettres de Nancy. En 1888, il était reçu Docteur en lettres avec une thèse intitulée: «Etudes sur l'admini- stration byzantine dans l'exar- chat de Ravenne»; et successi- vement il publiait son livre sur «L'Eglise et les mosaïques du Couvent de Saint Luc en Phoci- de» (1889) ses «Excursions Ar- chéologiques en Grèce» (1890) qui, couronnées par l'Académie française, sont parve- nues aujourd'hui à la septième édition, et son ouvrage sur «L'Art byzantin dans l'Italie méridionale» (1894). Nommé en

1891 professeur à la Faculté des Lettres de Nancy, M. Charles Diehl était à deux reprises (1892-1893) chargé de missions arché- ologiques dans l'Afrique du nord, et de ce voyage sortit peu après un important ouvrage: «L'Afri- que byzantine» (1896) que couron- nait l'Académie des Inscriptions. En 1899, M. Charles Diehl était appelé à la Faculté des lettres de l'Université de Paris et chargé d'un cours d'histoire byzantine, le premier qui existât dans une Uni- versité française. Depuis ce moment son ensei- gnement à la Sorbonne, ses tra- vaux, ses voyages ont été pres- que exclusivement consacrés aux choses de Byzance. En 1901, il publiait son livre sur «Justinien et la civilisation byzantine au VIe siècle», que couronnait l'Académie des Inscriptions; en 1903, dans la collection des «Villes d'arts célèbres», son étude sur «Ravenne»; en 1904, «Théodo- ra, impératrice de Byzance», ouvrage de luxe tiré à 300 exemplaires et somptueuse- ment illustré en couleur par M. O. Razi; en 1905 ses «Etudes byzantines», couronnées par l'Académie des Sciences morales et politiques; en 1906 ses «Fi- gures byzantines», couronnées par l'Académie française, et qui ont atteint la quatrième édition; en 1908, une seconde série de Fi- gures byzantines, qui est parvenue à la seconde édition. Entre temps par de fréquents voyages, M. Charles Diehl entretenait et renouvelait sa connaissance des monuments de l'art byzantin. Successivement il visitait l'Italie, la Dalmatie, la Grèce, Constantinople, les mon- astères d'Athos, la Roumanie, la Palestine et la Syrie, les îles de Chypre et de Rhodes, l'Egypte et les églises byzantines de Salo- nique sur lesquelles il prépare un ouvrage important. En 1907, M. Charles Diehl était nommé professeur d'histoire byzantine à la Sorbonne; cette chaire créée pour lui est la seule qui, dans les universités fran- çaises, soit consacrée actuellement

cet ordre de recherches scientifi- ques. En 1910, il publiait son «Ma- nuel d'art byzantin» et le 2 dé- cembre 1910 il était élu membre de l'Institut (Académie des Ins- criptions) en remplacement de Léopold Delisle. Outre les ouvrages précédem- ment mentionnés, il faudrait citer encore: «En Méditerranée (1901) qui est parvenu à la 3e édition, «Palermo et Syracuse» (1907), «Botticelli (1906) et de nom- breux articles d'histoire et d'art publiés dans diverses revues de France ou de l'étranger. Tout en s'occupant en effet principa- lement des choses de Byzance, M. Charles Diehl ne s'est point dé- sintéressé ni du monde antique, que d'abord il étudia, ni de l'His- toire de l'art italien, dont les origi- nes d'ailleurs se rattachent si étroitement à Byzance. Mais surtout il convient de rappeler que dans le mouvement de renaiss- sance des études byzantines qui marque la fin du XIXe siècle, il fut un des plus actifs ini- tiateurs. En 1892, il participait sous la direction de Krumbacher à la fondation de la «Byzantinische Zeitschrift»; plus récemment il était chargé dans la «Cambridge medieval history» de traiter les principaux chapitres relatifs à l'histoire de Byzance; au mois de décembre dernier il a fait à Bu- carest une série de conférences sur l'histoire de l'Empire grec d'Orient.

Les mansardes fleuries.

Renouant leur gracieux gas- te de l'année dernière, les horri- culateurs du Luxembourg, MM. Gemen et Boing, viennent de m- ture à la disposition de M. F. Gagnière, fondateur de l'«Euvre du Jardin de Jeany», douze mille roses à distribuer aux ouvrières de Paris. Aux premiers beaux jours de mai prochain, ce sera un joli spec- tacle très parisien que cette dis- tribution de la reine des fleurs aux amablis mûrissant, et ainsi sera consacrée l'institution annu- elle et définitive de la véritable fête des fleurs du peuple de Paris.

Théâtre de l'Opéra.

Lucie de Lammermoor et le bal- let Gretna Green, seront donnés ce soir à l'Opéra Français. La distribution de Lucie comprend MM. Granier, Closset, Combes, Ariel et Mile Korsoff. M. d'Alexandri, maître de ballet, tiendra dans Gretna Green le rôle de Toby, le forgeron. Demain, en matinée, Manon, avec Mile Korsoff dans le princi- pal rôle. Demain soir, représentation de gala, L'Africaine.

TULANE.

La parade de Momus n'a pas- sée sans un public nombreux d'assister, hier soir, à la représen- tation de la comédie «Bachelor's Baby». Le rideau n'a été levé qu'après le passage de la proces- sion. Matinée demain.

ORPHEUM.

Les nombreux artistes qui pa- raissent successivement sur la scène de l'Orpheum sont applau- dis à chaque représentation par un nombreux public. Le programme de vaudeville qu'ils exécutent comprend d'ail- leurs des numéros aussi variés qu'artistiques.

Feuilleton

L'ABEILLE DE LA N. O. No 7. Commencé le 16 février 1912. CHASSEUR MAUDIT. GRAND ROMAN INEDIT. Par ELY MONTLERC. PREMIERE PARTIE. Vous disposerez du legs qui vous échoit à votre gré, sauf cet-

te condition, tout le reste de la fortune est libre de charges. Si même vous ne voulez pas être directrice de l'œuvre cela vous regarde. —Oroyez-vous que pareil de voir me paraliser trop lourd? Si j'accepte d'hériter du com- te de la Morinière, ce n'est pas pour me payer avec ses mil- lions, mais pour les utiliser à faire un peu de bien. Car l'argent vous savez.... je le méprise un peu d'être si im- pur. —En effet, très impur. Tout l'or du monde est taché de sang; à la source de toutes les fortunes on peut retrouver quelques crimes. Certaines sont même frappées d'une malédiction qui se perpétue d'âge en âge. Celle du comte de la Morinière est dans ce cas. Il espère con- jurer le mauvais sort en l'em- ployant comme vous savez. Par malheur avant de réaliser ces beaux projets, il va falloir lutter. —Contre qui? —Contre ceux que vous dé- pitez sans le vouloir. —Des oisifs? —Des étrangers comme vous.... En deux mots, sachez la vérité. Cette Rosario Sanchez qui fit le malheur de mon maître exer- çait sur lui un tel empire qu'elle obtint durant sa liaison que le comte testât en sa faveur. Il obéit. Il lui légna ses biens. —Mais alors?.... se récria la

jeune femme, je ne veux point entrer en compétition avec Rosar- io Sanchez. —Attendez. Le legs était pour elle, ou à son défaut pour ses héritiers naturels; une clause déclarait également qu'on de- vait laisser s'écouler dix années avant l'ouverture de la succes- sion.... Lorsque M. de la Morinière quitta sa maîtresse, il ne révo- qua pas son testament. Peu lui importait où irait cette richesse qu'il traitait comme un fardeau! L'idée ne lui en vint qu'après qu'il eut connu vos parents. Or, vous savez, le seul testa- ment valable est le dernier en date. Par conséquent vos droits sont les seuls bons, et toute ac- tion judiciaire engagée contre vous n'aurait nulle chance de succès. —Dans ce cas, Rosario Sanchez est morte.... depuis huit ans pas- sées. —Françoise respira. —N'importe! dit elle, j'aime mieux cela. —Mais, reprit vivement Fer- nand Lamy, elle a laissé des hé- ritiers qui attendent impatient- ment l'heure où ils entreront en possession de ce gâteau royal, et qui vont être cruellement déçu, lorsqu'ils le verront passer devant leur nez. —Force doit rester à la loi. —Sans doute, et je serais bien tranquille s'ils n'en tenaient aux obstacles.... Je crains autre

chose? —Quoi? —Des embûches, des périls... Je crains qu'on ne veuille vous perdre. —Ils n'y gagneraient rien à me supprimer.... —Ils gagneraient, tout, parce que le comte, dans un accès d'a- berration que je déplore, a écrit cette phrase fatale sur son der- nier testament: «Dans le cas où Mademoisel- le Française-Jeanne Reynier n'aurait à sa mort aucun héritier légitime, j'entends que ce qui res- tera en sa possession revienne à Rosario Sanchez ou à ses ayants- droit.» Quelle pensée mystérieuse a posée mon maître? Pourquoi pareille clause? N'était-ce pas d'avance tenter le diable? —Peut être aimait-il toujours et malgré tout l'infidèle? —Peut-être. Quel qu'il en soit, telle est votre situation, ma- dame.... —Rien ne prouve que les pa- rents de Rosario Sanchez soient des criminels. —On est honnête jusqu'au jour où l'occasion vous presse de ne plus l'être. Et l'occasion lui est rudement forte. —Pensez donc! Voilà des gens qui hâtent dans l'attente d'un jour fatidique. —Ils se précipitent chez le no- taire avec leur papier qu'ils bran- dent triomphalement, sûrs de la victoire, puisque depuis le dé-

ces de M. de la Morinière, nul héritier ne s'est fait connaître. —D'ailleurs ont employé ses mil- lions. Par avance ils jouissent de cette fortune princière, et ora- cles plus rien.... les papiers se changent en feuilles sèches.... C'est un coup terrible cela, voyez-vous.... Oroyez tenez que si belle proie, et n'embrassez que le vide.... puis savoir que l'obstacle consistait uniquement en une faible femme isolée dans la vie, sans parents.... —De là, à réver la suppression de cet obstacle par tous les mo- yens il n'y a qu'un pas.... Je crains qu'il ne soit trop franchi. —Vous n'êtes guère rassurant, monsieur. De deux choses l'une; ou j'accepte, ou je refuse l'héri- tage. —Que conseil me donnez-vous? —Hé! pardieu, celui d'accep- ter. Mais prenez vos précauti- ons. Je me devais de vous avertir, c'est fait. Dressons nos batteries maintenant. —Il me semble que nous ne pouvons guère autre chose qu'at- tendre. Quand expire le délai imposé par M. de Morinière? —Dans vingt jours, répondit Fernand Lamy. —A qui m'adresserai-je pour entrer en possession de ces biens? —A maître Samson-Duques- noi, notaire, boulevard Maies- herbes, à Paris. —Il possède le testament du

comte? —Non, c'est moi qui l'ai ote- tement, moi seul. Le notaire a reçu, avant le décès de mon ma- tre, les instructions suivantes: Faire franchir ses biens liquides durant une période de dix ans, laisser le domaine de la Moriniè- re en l'état, et se tenir prêt à rendre ses comptes le 1er septem- bre 1908. —Et dans ces comptes à qui? —A la personne qui se présen- tera munie des dernières volontés du défunt, et fera valoir légalé- ment ses droits. Vous, par consé- quent. —Somme toute, maître Sam- son-Duquesnoi ignore le nom du légataire? —Il l'ignore, et là encore nous relevons un point faible dans les dispositions du comte de la Mo- rinière. —Je lui ai fortement conseillé de rédiger un double de son testa- ment, et de l'expédier à son no- taire sous pli scellé. Jamais il n'y a consenti. —Il est maladivement obstiné, poussé par son fatalisme atavi- que, répétant sans cesse: «Mon aïeul obtint la fortune à l'aide d'un crime et non d'un pacte satanique ainsi que le pré- tend la légende. Jamais depuis aucun des miens ne sut la pari- fier. La souillure originelle per- sista.... —J'abandonne au destin le soin de se prononcer. Si la maldic- tion qui pèse sur cet or doit être

retré, le bien triomphera et Française-Reynier sera héritière. Sinon, ce sera cette femme, cette Rosario, et le mal l'emportera.» —Je oroyais, ajouta le brave gar- çon, je crois Dieu me pardonne, que mon pauvre maître était dé- venu un peu.... fou, à force de se replier sur lui-même. —Peut-être, dit la jeune fem- me. —Et songez elle murmura: —Vous seul connaissez le se- cret du comte de la Morinière. Et depuis dix ans, vous le gardez? —Où, madame.... Il n'exis- té pas deux manières de faire son devoir. J'ai obéi strictement à celui qui fut mon maître. —Une supposition, vous légari- rez ce testament, je serais dé- possédée? Votre parole ne pour- rait rien? —Rien, car les autres, les des- cendants de Rosario Sanchez tien- draient alors le bon bout. —Mais n'avez-vous aucun sou- ci? Le testament est en lieu sûr. Pas si bête que de le garder sur moi. Nous ne l'extrairons de sa cachette que le jour venu, au tout dernier moment. —Jaquez là, vivez de votre exis- tence contentière sans y rien chan- ger. Peut-être vous adversari- serez d'involontairement devant le fait accompli. —Quoi qu'il en soit, nous serons les plus forts. —Vingt millions! vingt mil- lions! répéta Françoesle. C'est